



INRA



INRA & IRSTEA



IRSTEA



IRSTEA

Le 5 juin 2019

Communiqué de l'intersyndicale

**SUD-Recherche EPST (IRSTEA et INRA), FO-ESR IRSTEA,
CGT-INRA, SNTRS-CGT IRSTEA**

A tous les personnels de l'IRSTEA et de l'INRA

Après le **rejet quasi-unanime** (14 Contre, 5 Abstentions, 0 Pour) par le comité technique conjoint INRA/IRSTEA du 17 mai des projets de décrets créant l'institut unique et définissant l'avenir des personnels et celui des activités de recherche, ces projets n'ont obtenu **aucune voix favorable des élus des personnels dans les conseils d'administration (CA) de l'IRSTEA et de l'INRA** convoqués les 22 et 24 mai derniers. Seules les « personnalités extérieures » largement majoritaires dans ces CA, dont les représentants des Ministères qui sont à la base de ce projet, ont émis un avis favorable.

Les projets de décrets doivent être maintenant présentés le 11 Juin au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Des représentants de nos organisations y siégeront comme élus ou à titre d'experts. Ils interpellent à nouveau la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et ses représentants sur l'absence de garanties budgétaires permettant la mise à niveau des moyens de fonctionnement des unités de recherche (UR) de l'IRSTEA avec ceux existants aujourd'hui pour les UR de l'INRA **et sur le nécessaire alignement des droits et garanties des personnels sur le « mieux-disant social » de chaque organisme.** Ils l'interpelleront également sur l'absence persistante d'une cotutelle du Ministère en charge de l'Environnement et des moyens budgétaires pérennes du Ministère de la Recherche à hauteur des ambitions affichées en recherche environnementale.

Ils dénonceront à nouveau la marche forcée actuelle pour une fusion au 1^{er} Janvier 2020, où les directions exigent des personnels des services d'appui (pré-affectation) mais aussi de certaines unités de recherche de se positionner dans l'organisme à venir sans avoir connaissance de l'environnement dans lequel ils devraient exercer leur activité et dans certains cas sur des fonctions qui ne correspondent pas à leur niveau ou sont bien éloignées des souhaits qu'ils avaient émis lors de l'entretien préalable avec le préfigurateur.

Ils informeront les membres du CNESER que la grande masse des personnels a été totalement exclue de toute discussion, les premières assemblées générales de centre étant convoquées par les PDG en juin, après ce CNESER.

Ils proposeront donc au CNESER de se prononcer pour un report de cette fusion d'au moins une année, permettant un véritable débat avec les personnels sur les tenants et les aboutissants de cette fusion Ceci constituerait un gage d'ouverture et montrerait une volonté réelle de mettre en œuvre le « dialogue social de qualité » tant affiché mais très peu pratiqué dans les faits. Il signifierait également une réelle ambition pour la recherche publique en s'appuyant sur l'ensemble des agents (Services d'appui à la Recherche et Unités de Recherche) qui la font.